

APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 27 novembre 2019

**GRÈVE À PARTIR DU 05 DÉCEMBRE 2019**

LES MAÎTRISES ET CADRES ONT DES REVENDICATIONS

Les sujets de colère ne manquent pas : les retraites, la réforme ferroviaire ont des conséquences directes sur les conditions de vie et de travail des cheminots de tous collègues. Les inquiétudes et les colères s'expriment à la SNCF et ailleurs. Malgré des promesses d'écoute, les orientations du gouvernement restent figées. Pis, il manipule l'opinion pour tenter de diviser le public et le privé, les ouvriers et les cadres. C'est pourquoi, la CGT appelle les cheminots de tous collègues à cesser le travail à partir du 5 décembre 2019.

Faire du bon travail, c'est possible

Que les blocages viennent des ministères ou des COMEX, les budgets ne correspondent pas aux besoins d'une production de qualité. Les organisations de l'entreprise qui en découlent, vont à contre-courant du bon sens. Moins de cheminots et explosion de la sous-traitance provoquent des gâchis financiers, des pertes de savoirs et du surtravail.

Pourquoi faire faire, quand on sait faire, quand on peut faire, lorsque l'on veut faire ?

Aujourd'hui, les Comex fixent des objectifs d'externalisation. Il ne s'agit pas d'une fatalité mais d'une décision très politicienne... Quel encadrant de proximité préfère gérer des intérimaires ou des contrats de sous-traitance plutôt que de pouvoir agir en direct avec des agents dont les qualifications pourront être construites dans la durée ?

Et les solutions sont locales : dans chaque service que pourrions-nous internaliser pour mieux travailler ? Qui empêche leur mise en œuvre, aujourd'hui ? Qui décide du budget emploi ? Qui décide du budget financier ?

Mon temps de travail doit me permettre de vivre

Les études de 2016 démontraient que le temps de travail des maîtrises et cadres dépassait allégrement les 35 heures par semaine. 77 % travaillent plus de 39 h, 18 % travaillent plus de 48 heures par semaine.

Comptes-tu tes heures de travail au poste de travail et pendant les repos ?

60 % des agents de maîtrise et des cadres déclarent travailler occasionnellement ou régulièrement pendant leurs repos. Cela a nécessairement des conséquences sur les conditions de vie et les équilibres familiaux.

Le refus de la DRH de mettre en place des compteurs des heures travaillées par l'encadrement est symptomatique de son refus de reconnaître ce malaise. Pour l'UFCM-CGT, il faut comptabiliser l'ensemble des heures de travail. Pour réduire le temps de travail, il faut des recrutements et une meilleure organisation du travail.



Des parcours professionnels indispensables pour le développement des savoirs dans l'entreprise et une juste reconnaissance des qualifications.

Le volet classification et rémunération de la branche ferroviaire se négocie actuellement. La SNCF a des positions plus qu'ambigües puisqu'elle déclare vouloir remettre à plat la grille SNCF avec un système de notations de plus en plus opaque. Le patronat (la SNCF représente 95% des effectifs de la branche) refusait d'intégrer les maîtrises et cadres dans une grille salariale. Depuis, son positionnement évolue avec des discussions autour de 9 niveaux de qualifications comme le propose la CGT.

Cependant, nous sommes loin du consensus tant les niveaux de salaires sont faibles et les règles collectives de déroulement absentes. La CGT revendique la rémunération des qualifications (ensemble des connaissances dans un métier), c'est notre proposition d'une grille de branche.

Les droits collectifs sont-ils un frein ou une garantie pour la reconnaissance de l'investissement ? Pourquoi la direction veut-elle éliminer tous les repères, aussi utiles, pour les contractuels ?

Une grille, avec un contrôle des représentants du personnel, est aussi un levier pour lutter contre les inégalités femmes/hommes.

Les retraites, un enjeu public/privé

L'annonce d'un projet de réforme des retraites à points nous concerne tous. Les agents de maîtrise et cadres seront pleinement frappés, notamment si leur qualification a évolué, puisque c'est l'ensemble de la carrière qui serait pris en compte.

Comment répondre à nos besoins à la retraite ?

Avec un prix d'achat du point et des valeurs de service (valeur à la revente) évoluant en fonction de la conjoncture analysée par quelques spécialistes (espérance de vie, produit intérieur brut...)?

Ou avec l'obtention d'un revenu de remplacement reposant sur les 6 derniers mois pour le régime spécial ou les dix meilleures années pour le régime général ?

Ce projet n'est pas égalitaire, ni pour les femmes, ni pour les générations car un euro cotisé ne donnera pas les mêmes droits. Il rend incertaine la retraite pour favoriser la capitalisation individuelle et injuste.

La CGT revendique l'élargissement du régime spécial à la Branche (sous condition d'âge pour la retraite afin de financer les droits spécifiques). Pour un départ à 55 ans et 75% du salaire et des mesures de départ anticipé pour compenser la pénibilité (horaires décalés, ...)

En 2018, la direction avait analysé un « décrochage managérial ».

En d'autres mots, le refus des choix opérés par le gouvernement avec la duplicité du directoire pour favoriser l'introduction de la concurrence et le moins disant social.

L'encadrement va subir des pressions pour se mettre à l'écart d'un mouvement légitime. Les Comex lui demanderont de porter ses orientations politiques, tout en prétendant qu'elles ne le sont pas. Ils ambitionnent même de placer l'encadrement dans une position de neutralité, ni salarié, ni décideur. L'UFCM-CGT le rappelle, les maîtrises et cadres sont des salariés à part entière avec des revendications partagées avec tout le salariat.

**Aujourd'hui comme hier, il est indispensable
que les agents de maîtrise et les cadres se mobilisent !**

DÈS LE 5 DÉCEMBRE, AGISSONS PAR LA GRÈVE !